

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS DE MONTBONNOT PRÉ MILLET 2022



SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

II. LE PUBLIC ACCUEILLI

III. LES DIFFÉRENTS ACTEURS

- A. FINALITÉ
- B. LES OBJECTIFS
- C. MÉTHODES

IV. LES MOYENS

- A. LES MOYENS HUMAINS
- B. LES MOYENS MATÉRIELS
- C. LES MOYENS FINANCIERS

V. LA COMMUNICATION

- A. LIEN AVEC LES FAMILLES
- B. ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU CENTRE

VI. FONCTIONNEMENT DU CENTRE

- A. LA JOURNÉE TYPE
- B. LES RÈGLES DE VIE



I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

La nature du centre

Accueil Collectif de mineurs Le Pré Millet

Coordonnées de l'organisateur

ACL – Association des Centres de Loisirs

Villa Arthaud

11 avenue Jean Perrot

38100 GRENOBLE

Dates et lieu du séjour

Du 8 juillet au 29 juillet / Du 16 au 31 août 2022

Centre de Pré Millet

Avenue Aristide Bergès

38330 Montbonnot

Aménagement de l'espace

Le centre est composé d'un grand bâtiment divisé en plusieurs salles dans lesquelles sont répartis les enfants par groupe d'âge pour les activités à l'intérieur. Une grande tonnelle extérieure servira pour les activités et pour la restauration.

À l'extérieur un grand parc ainsi qu'une petite forêt sont à la disposition des enfants. Ces espaces sont clos par des barrières mais il sera demandé aux animateurs d'être vigilants surtout lors des temps libres. Au vu du cadre privilégié qu'offre le centre, les activités en extérieur et en lien avec l'environnement seront favorisées.

Transports

Un ramassage en car est mis en place et proposé par l'ACL qui permet aux enfants de se rendre au centre. Les enfants sont accueillis sur 2 points à Grenoble et également sur place. : Ecole Jean Jaurès (départ 8h30) / Arrêt Clem'enfants à 500 metres de la Villa Arthaud (départ 8h45) / Arrêt La Cordée (départ lors de l'accueil de l'ACM du 16 au 20 août)

II. LE PUBLIC ACCUEILLI

Les âges des enfants sont compris entre 3 et 12 ans. Le nombre d'enfants fluctuera selon les semaines. Nous avons une capacité maximum d'accueil de 105 enfants. La majorité des enfants inscrits viennent de Grenoble et son agglomération. Les enfants seront accompagnés par un [des animateurs](#). Ces derniers seront ensuite répartis dans les différents groupes d'âge et l'animateur interviendra sur un de ces groupes au même titre que ceux travaillant directement pour l'ACL. Les groupes d'âges sont les suivants : 3-5 ans / 6-9 ans / 10-12 ans. La construction de ces groupes reste souple et ouverte, un enfant pourra changer de groupe si nécessaire pour rencontrer au mieux ses besoins et envies.

Du fait de sa localisation, le centre accueille également des familles du Grésivaudan. Comme pour les autres accueils de loisirs gérés par l'ACL, l'accueil est ouvert à tous. Ceci dans le but de favoriser une mixité sociale et culturelle, permettant à chaque enfant d'évoluer dans un espace de loisirs de qualité et favorisant le vivre ensemble. Enfin le centre favorise l'inter centre puisqu'un partenariat est mis en place avec La Cordée. Les enfants inscrits via leur ACM se rendent à Montbonnot pour profiter du cadre, des activités et rencontrer d'autres enfants.

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants. L'accueil d'enfants porteurs de handicap est adapté à ses aptitudes en centre de loisirs. Il est important de rencontrer au préalable la famille et l'enfant afin de cibler les besoins mais également de travailler dans la continuité de ce qui est mis en place pour l'enfant sur ces autres temps de vie. Le recrutement d'un animateur détaché spécifiquement à l'enfant peut être envisagé. Dans ce cas, l'enfant sera libre ou non de participer aux activités de son groupe qui seront dans la mesure du possible adaptées à ses capacités. Un échange avec la famille en fin de séjour permettra d'échanger sur l'enfant dans un objectif d'accueil futur mais également toujours dans un souci de lien avec les autres structures éducatives de l'enfant.

III. LES DIFFÉRENTS OBJECTIFS

A. LA FINALITÉ

Les objectifs pédagogiques du centre de loisirs de Montbonnot sont définis par les objectifs éducatifs de l'Association des Centres de Loisirs ACL. Le projet éducatif a pour but de :

"PERMETTRE À L'ENFANT DE DEVENIR UN CITOYEN LIBRE ET RESPONSABLE EN PARTICIPANT À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE ET PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT."

Ainsi, notre action :

- vise à l'enrichissement culturel de l'individu et à son ouverture à la société
- Est harmonieuse et fait appel à l'ensemble des techniques et des formes d'expression.
- Tient compte de la spécificité de la psychologie des enfants et des adolescents.
- vise à faire participer les enfants, les jeunes et les animateurs à la préparation et à la conduite de l'action éducative.
- Favorise la coéducation permanente : parents, enseignants, animateurs, enfants, jeunes...
- Sensibilise à la découverte et au respect de l'environnement.

B. LES OBJECTIFS

Toujours en lien avec les objectifs éducatifs de l'ACL, le centre de Montbonnot cible les objectifs suivants :

Permettre à l'enfant de profiter pleinement des temps de loisirs dans un cadre sécurisant et épanouissant

- Prendre en compte l'individualité de chaque enfant, la vie en collectivité ne doit pas prendre le pas au détriment de celle-ci
- Proposer des activités en accord avec le rythme de vie des enfants et leur âge
- Faire preuve de souplesse pour adapter l'équilibre du cadre



**Développer et favoriser
l'autonomie, la
sociabilisation et le vivre
ensemble**

- Accompagner l'enfant vers l'autonomie de manière progressive
- Permettre à l'enfant de faire ses propres choix et d'évoluer avec ses propres idées
- Favoriser le "faire-ensemble", l'acceptation et le respect d'autrui



**Faire les activités par,
pour et avec les enfants,
autant que possible**

- Mettre en place des outils permettant leur expression et leur participation au processus
- Déterminer avec les enfants leur attentes, leurs envies et besoins
- S'impliquer de manière active en tant qu'animateur ("jouer avec" et non "faire jouer")



**Participer à la
construction identitaire de
l'enfant au travers des
activités**

- Proposer des activités diversifiées permettant la découverte, l'expérimentation et le choix
- Utiliser des moyens ludiques et pédagogiques
- Porter une attention particulière à l'imaginaire et le développer autour de thématiques

**Sensibiliser au
développement durable et
promouvoir des
comportements
responsables**

- Profiter du cadre du centre de loisirs pour découvrir l'environnement, sa faune et sa flore
 - Faire attention au gaspillage alimentaire
 - Utiliser des matériaux recyclés
- 



Développer les partenariats en s'appuyant sur le tissu associatif local

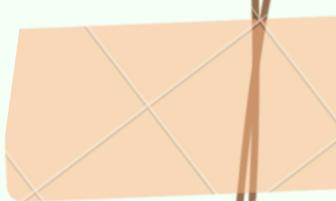
- Co-construire, réfléchir avec les intervenants aux animations proposées
- Permettre d'initier à des activités nouvelles (sportives, culturelles, artistiques...)

C. LES MÉTHODES

Découvrir (les autres, soi, ses capacités, la nature, l'environnement, un cadre, un mode de vie, des sens, des nouvelles activités) est important pour la construction d'un enfant. L'apprentissage n'est pas l'unique fin. En effet, les enfants sont répartis par groupe ce qui implique la communication, le partage, l'entraide, les compromis, la prise en considération de l'autre. Le groupe est parfois source de conflits mais il permet aussi à l'enfant de trouver sa place au sein de la société. Des grands jeux mêlant tous les enfants du centre seront organisés.

Nous visons à développer l'autonomie des enfants afin qu'ils grandissent, qu'ils apprennent à connaître leurs limites et leurs capacités. Nous laisserons les enfants tester, expérimenter, choisir. Lorsqu'un enfant se trompe, il est important de dédramatiser pour ne pas le mettre en situation d'échec afin qu'il puisse tester à nouveau et y arriver. Un enfant est en évolution perpétuelle pour son autonomie. Chaque semaine des thématiques seront développées et des animations seront mises en place en lien avec le thème de la semaine. Les programmes réalisés seront en adéquation avec le projet pédagogique.

La participation des enfants au centre de loisirs se fait dans différents domaines :

- Les activités : les enfants ont majoritairement le choix entre plusieurs activités. De plus ils sont régulièrement consultés concernant leurs attentes en matière d'activités par le biais de discussions ou de questionnaires. Des temps de parole pour évaluer et donner leur ressenti sur une activité sont prévus.
- 
- 

- La préparation : les enfants aident à la préparation de l'activité. Ils préparent la salle, apportent et installent le matériel, rangent, nettoient les outils qui ont servis à l'activité. Parfois des matériaux spécifiques sont nécessaires (boîtes à chaussures, carton...) et les enfants sont mis à contribution ; ils en rapportent de chez eux.
- Le repas : c'est un moment privilégié de participation. Les enfants participent au dressage de la table. Les enfants seront encouragés à goûter et à découvrir les différents aliments mais sans jamais y être obligés. Lors des repas les enfants servent leurs camarades. A la fin du repas chacun participe en débarrassant.

L'évaluation est importante et perpétuelle. Elle mesure l'atteinte des objectifs et permet de cibler et recentrer nos actions.

Les critères sont quantitatifs et qualitatifs.

- Quantitatif : Cela peut comprendre le nombre d'enfants touchés par l'activité, le nombre d'activités proposées sur un objectif. Nous veillons à diversifier nos propositions.
- Qualitatif : Ce dernier est beaucoup plus subjectif. Il faut observer les enfants à court et long terme et proposer à nouveau une variante de l'activité afin de vérifier les évolutions. Nous évaluerons l'atteinte ou non des objectifs que nous nous sommes fixés régulièrement lors de réunion. Nous évaluerons par l'observation, par des discussions avec les enfants, par des questionnaires (animateurs, enfants, familles).

Un bilan est réalisé à chaque fin de période de fonctionnement et est transmis à la direction de l'association.

Chaque été, un questionnaire famille est envoyé. Il permet de recueillir les avis des adhérents et de nous repositionner avec les attentes du public.

IV. LES MOYENS

A. LES MOYENS HUMAINS

L'équipe pédagogique est composée d'un nombre d'animateurs défini en lien avec les effectifs enfants. Le directeur recruté par l'association ACL.

La directrice

Elle est présente sur les groupes d'enfants et peut assurer également l'animation. Elle participe à l'élaboration du programme, met en place des projets avec des partenaires, veille au bon fonctionnement ainsi qu'au respect du projet pédagogique, gère les réservations, assure le suivi avec les familles, les enfants et l'équipe. Elle gère le budget et assure les tâches administratives. Elle a un rôle formateur vis à vis des animateurs. C'est elle qui prend la décision finale en cas de litige. Elle anime l'équipe. Elle est en relation directe avec l'organisateur, les interlocuteurs municipaux, les prestataires, les familles et les encadrants des activités.

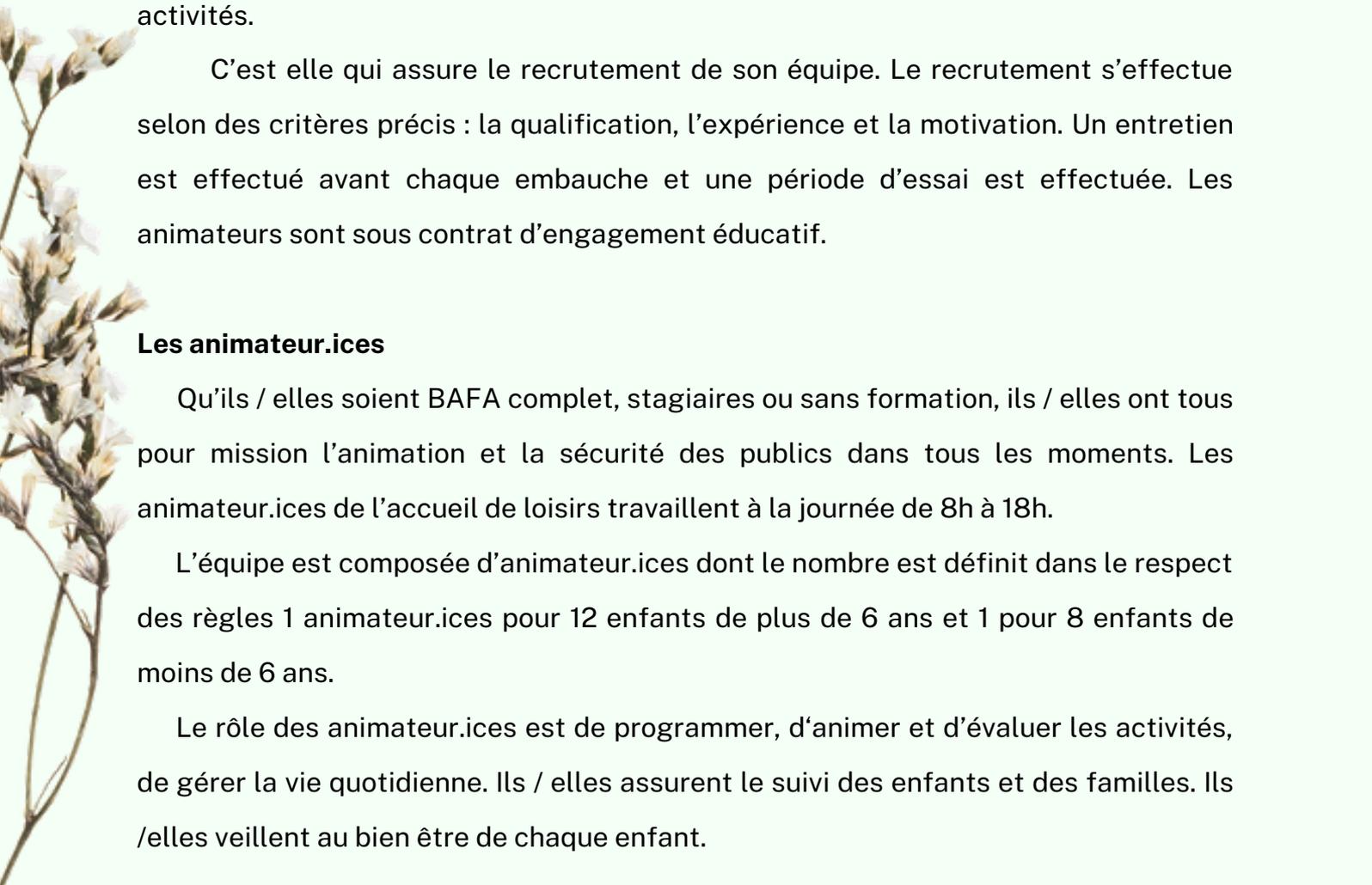
C'est elle qui assure le recrutement de son équipe. Le recrutement s'effectue selon des critères précis : la qualification, l'expérience et la motivation. Un entretien est effectué avant chaque embauche et une période d'essai est effectuée. Les animateurs sont sous contrat d'engagement éducatif.

Les animateur.ices

Qu'ils / elles soient BAFA complet, stagiaires ou sans formation, ils / elles ont tous pour mission l'animation et la sécurité des publics dans tous les moments. Les animateur.ices de l'accueil de loisirs travaillent à la journée de 8h à 18h.

L'équipe est composée d'animateur.ices dont le nombre est défini dans le respect des règles 1 animateur.ices pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 pour 8 enfants de moins de 6 ans.

Le rôle des animateur.ices est de programmer, d'animer et d'évaluer les activités, de gérer la vie quotidienne. Ils / elles assurent le suivi des enfants et des familles. Ils /elles veillent au bien être de chaque enfant.





Hygiène

L'hygiène et la restauration ont une grande importance en centre de Loisirs. La personne recrutée au service et à l'entretien des locaux respecte les normes HACCP. Le directeur veillera à ce qu'il fasse partie intégrante de l'équipe et à travailler en collaboration.

Personnel administratif

Le personnel administratif permet la gestion en amont des inscriptions, des contrats. Le lien hebdomadaire assure le bon suivi des effectifs et des documents nécessaires au bon fonctionnement du centre.

La direction de l'association est présente dans les différents moments de vie du centre. La directrice a un lien étroit avec le siège de l'association. Il assure un bilan régulier des actions et de l'évaluation de celles - ci.

B. LES MOYENS MATÉRIELS

Sur place, le centre dispose des espaces suivants :

- 1 cuisine
- 1 petite salle pour la sieste
- 1 salle pour les petits
- 1 grande salle
- Un espace extérieur avec barnum
- 1 Auvent

C. LES MOYENS FINANCIERS



L'ACL définit un budget pour chaque centre, géré par le directeur en fonction des achats et dépenses à effectuer lors de la période de vacances. Il prend en compte le nombre de journées enfants pour la tenue d'interventions spécifique.

V. LA COMMUNICATION



A. LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Il est important pour l'ensemble des acteurs concernés par cet accueil, familles, parents, enfants, ACL, l'ensemble de l'équipe pédagogique, de connaître les conditions d'accueil au préalable afin que celles-ci puissent rassurer l'ensemble des acteurs. Nous invitons les familles à prendre connaissance du projet pédagogique dans son ensemble et d'en échanger avec l'ACL et le directeur en cas d'interrogations.

Un accueil chaleureux et convivial permettra aux parents de se familiariser avec l'équipe d'animation et d'établir des relations de confiance entre les familles et l'accueil de loisirs. Chaque membre de l'équipe doit aller au devant des parents pour accueillir l'enfant. On ne se contentera pas d'un simple bonjour, il est essentiel que les animateurs soient dans une démarche d'aller vers avec les parents.

Une plaquette d'information ainsi que le programme sont mis en ligne sur le site. Chaque semaine, le programme d'activité sera à disposition des familles et pourra être expliqué. Chaque jour, un membre de l'équipe sera disponible à l'accueil matin et soir pour échanger avec les familles et faire un retour sur la journée de son enfant. Une attention plus particulière sera apportée aux plus jeunes. L'animateur sera à même de donner toutes les informations concernant le vécu de chaque enfant.

L'équipe pédagogique se réunit afin de préparer les vacances. Des réunions hebdomadaires sont également mises en place pour une évaluation et adaptation en fonction des besoins. C'est également l'occasion de préparer les activités à venir.



B. ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU CENTRE

La directrice veillera à faire le lien et informer à bon escient les différents acteurs du centre : l'association des centres de loisirs, les personnels municipaux, les agents de services, les familles, les intervenants extérieurs, partenaires et prestataires. La communication est essentielle pour que chacun puisse avoir les informations nécessaires.

VI. LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

A. LA JOURNÉE TYPE

MATIN

- **8h00 – selon les lieux et la passage du car** : Accueil des enfants et des parents, mise en place d'espaces de jeux libres. L'animateur.ice participe activement aux jeux de société, activités...
- **9h30 – 10h00** : Elaboration du règlement intérieur, présentation de la journée d'animation : activités, repas, temps calmes... Mise en place de l'activité.
- **10h00 – 11h30/12h00** : Activités et rangement de celles-ci avec les enfants.
- **11h45** : Passage aux toilettes, lavage des mains avant de passer à table.

MIDI

- **11h45/13h00**: Repas pour les - 6 ans
- **12h00/13h00** : Repas pour les + de 6 ans

C'est un moment de convivialité pour tous.

- **12h45 –14h30** : Histoire/Sieste pour les petits et temps calme pour les + 6 ans

Durant les temps calmes, des espaces sont mis à la disposition des enfants afin de leur proposer des activités encadrées type Loup garou, lecture, dessins libres...

APRES MIDI

- **14h00/14h30 – 16h00** : Activités et rangement de celles-ci avec les enfants.
- **16h00 – 16h30** : Goûter. Bilan de la journée avec son groupe.
- **17h00 – 18h00** : Départ des enfants. Échanges avec les parents sur le déroulement de la journée, le rythme de l'enfant, les repas.

B. LES RÈGLES DE VIE

Les règles de vie seront faites avec les enfants et des outils seront mis en place de manière à ce qu'ils puissent les intégrer (affiches réalisées par les enfants, temps d'animations). L'animateur a pour rôle de poser un cadre, mais il ne doit en aucun cas dériver vers l'autoritarisme. La communication et la sanction éducative sont privilégiées, tandis que la punition ne sera pas utilisée.

"L'animateur.ice sanctionne toujours un acte et jamais une personne". On discute avec l'enfant de la bêtise qu'il a faite mais on ne le juge pas lui.

"Le but d'une sanction est de permettre à l'enfant de comprendre ce qu'il a fait et de réparer ce qu'il a fait". On s'interroge toujours afin de déterminer pourquoi l'enfant a agit ainsi, que met-on en place pour qu'il comprenne, répare et ne recommence pas ?

Une sanction est éducative si elle permet à l'enfant de se mettre à la place de l'autre et de prendre le point de vue d'autrui en compte dans sa manière d'agir. L'animateur.ice, afin d'être cohérent et juste, doit d'abord reconnaître à l'enfant le droit à l'erreur. Il se construit, il a besoin d'expérimenter et de se tromper. Lorsqu'une faute peut être réparée (ex : remplacement d'un objet brisé, excuses à un camarade insulté, etc), cette réparation doit être présentée non comme une humiliation, mais comme une conséquence logique et doit être exigée. Cela permet à l'enfant de comprendre sa responsabilité. Les sanctions doivent être adaptées et progressives.

La communication est la clé.